



Urs Steiner

20 janvier 2011

---

## Information e-dec / NCTS

# Annnonce d'adaptations d'interfaces prévues pour le 1<sup>er</sup> janvier 2012

---

Suite à l'entrée en vigueur de règlements de l'UE touchant la statistique du commerce extérieur, les interfaces clients d'e-dec et du NCTS doivent être adaptées (nouveau champ obligatoire «Monnaie de facturation»).

Sont notamment touchés les formats d'échange suivants: e-dec déclaration en douane, e-dec Selection and Transit, NCTS CUSDEC et NCTS CUSRES (énumération non exhaustive). A la même date, d'autres petites adaptations seront également effectuées.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, seules les nouvelles versions d'interfaces seront encore soutenues dans e-dec et dans le NCTS. Cela implique que tous les clients devront obligatoirement passer à ces nouvelles versions.

Le calendrier de la transition est le suivant:

- Mars / avril 2011: les spécifications des nouvelles versions et un calendrier détaillé sont disponibles sur Internet.
- Mai / juin 2011: les nouvelles versions peuvent être utilisées sur les environnements de test d'e-dec et du NCTS.
- Dans le courant du mois de décembre 2011: seules les nouvelles versions peuvent encore être utilisés sur les environnements de production d'e-dec et du NCTS.

Nous vous prions de veiller, en collaboration avec votre fournisseur de logiciel, à ce que votre système soit correctement configuré à la date de référence; veuillez planifier les ressources nécessaires.

La permanence e-dec se tient à votre disposition pour toute question en relation avec les modifications mentionnées.

Meilleures salutations  
La permanence e-dec